

Epreuve : Trail Vitis & Castellum le samedi 21 septembre 2024. 600 places maximum

Organisateur : Esprit du Sport en Luberon 28, Quai des entreprises, Coustellet 84660 Maubec

Loann Gautron : 06 24 37 86 67, email : contact@esl-tvc.fr / loanngautron4@gmail.com

Joshua Gautron : 07 78 70 23 91, email : contact@esl-tvc.fr / gautron.joshua98@outlook.fr

Christophe Castineira : 06 73 09 61 54

Distances : trois courses de 8km , 20km et 40km

Circuits : en boucle, sentiers et chemins (moins de 5% sur route où les coureurs emprunteront les couloirs réservés et matérialisés) sur les communes d'Oppède Maubec Ménerbes et Mérindol

Empreinte environnementale : les courses se déroulent dans une Zone Environnementale Sensible, Natura 2000. Les coureurs s'engagent à ne rien jeter au sol. Un Euro par inscrit sera reversé à la ligue de protection des oiseaux du Vaucluse.

Catégories : de Cadet à Masters, hommes et femmes, licenciés ou non

Classement : de Cadet à Masters, hommes et femmes

Tarifs : 12 Euros pour le 8 km, 23 Euros pour le 20 km et 40 pour le 40 km

Inscriptions : Sur le site de [Sports'N Connect](https://sportsnconnect.com) 600 places disponibles.

Renseignements par téléphone au 06 24 37 86 67 ou par email : contact@esl-tvc.fr

L'inscription des mineurs est soumise à l'autorisation parentale ou du tuteur. Tout engagement est ferme et définitif, il ne pourra donner lieu à remboursement. Aucune cession de dossard n'est permise. Chaque concurrent accepte sans réserve, l'intégralité du règlement.

Dossards : ils seront possible de les récupérer la veille le 20 septembre 2024 et 21 septembre avant la course sur l'aire de Battage à partir de 8h. Ils seront portés de manière visible pendant toute la durée de la course.

Coordonnées GPS de l'aire de Battage : [43°49'48.4"N 5°09'35.3"E](https://www.google.com/maps/place/43°49'48.4\)

Départ : Aire de Battage d'Oppède le vieux (20 km à 10h ; 8 km à 10h30). **Arrivée :** Place de l'église d'Oppède le vieux

Ravitaillements, depuis le départ : à l'église de Maubec (trail court) puis à l'église de Ménerbes (Trail long) puis d'autres ravitaillements sur le 40km

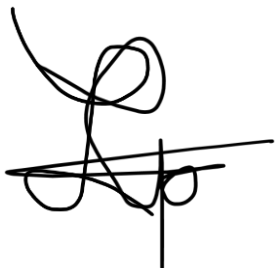
Temps limite : 6h

Assurance : l'organisation souscrit une assurance auprès du groupe Groupama, son numéro sera disponible en septembre, après réaffiliation, réglementaire du club à la FFA. Elle décline toute responsabilité en cas de dommage matériel. La garantie de ces risques relève d'une assurance personnelle.

Résultats : disponibles le jour même sur sports'n connect

Récompenses : Lots et récompenses aux premiers coureurs au scratch et par catégorie de chaque course, sans cumul.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement dans l'intérêt de tous. Tous les concurrents autorisent expressément l'organisateur à utiliser leur image, nom, voix, en vue de toute exploitation directe ou dérivée de l'épreuve

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line crossing through the middle.